

Compte-rendu de la réunion publique de l'îlot 1 Renouvellement des Conseils de quartier Lundi 16 mai 2022 – Salle du Conseil Municipal

Dans le cadre du renouvellement des Conseils de quartier 2022-2025, la 1ère réunion publique s'est déroulée le lundi 16 mai, à 18h30, salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville, en présence de Charles Dayot, Maire de Mont de Marsan, et de Marie-Christine Bourdieu, adjointe au Maire en charge de la Vie des quartiers.

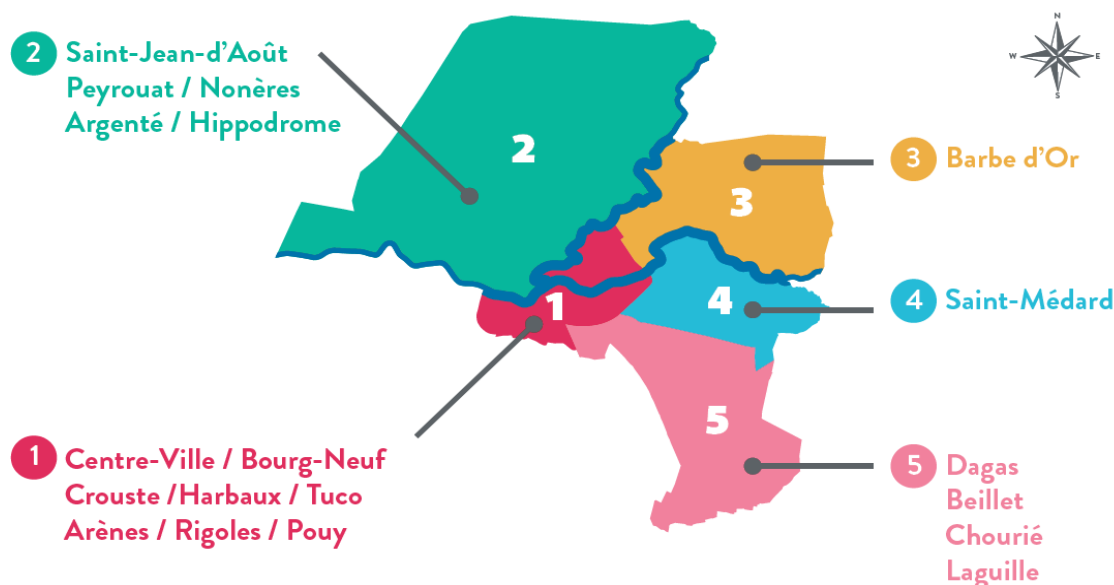
L'objectif de cette rencontre est de présenter les actions menées dans les divers îlots, de répondre aux attentes et interrogations des administrés sur leur quartier, de recueillir les candidatures le soir même pour les nouveaux volontaires, mais aussi d'effectuer le tirage au sort des 11 candidats qui se sont présentés en amont pour l'îlot 1.

Marie-Christine Bourdieu présente résumé l'historique des Conseils de quartier, avec une création en 2008 de 9 îlots géographiques à Mont de Marsan. Alain Lafourcade, technicien des Services Techniques et érudit local, a travaillé sur la cartographie initiale, proposant des suggestions pour le périmètre et le découpage du plan global :

- ILOT 1 : CENTRE VILLE
- ILOT 2 : SAINT-JEAN D'AOÛT
- ILOT 3 : PEYROUAT / NONERES / ARGENTE
- ILOT 4 : HIPPODROME
- ILOT 5 : BARBE D'OR
- ILOT 6 : SAINT MEDARD
- ILOT 7 : DAGAS / BEILLET / CHOURIE
- ILOT 8 : BOURG NEUF / CROUSTE
- ILOT 9 : HARBAUX / TUCO / ARENES / RIGOLES / POUY.

La fusion de 9 à 5 îlots a été réfléchi dès 2020 en concertation avec les Conseillers de quartier et les élus, mais retardée en raison du COVID (un peu en sommeil, malgré un suivi quotidien par mail). La durée du mandat au sein des Conseils de quartier est de 3 ans.

Le nouveau plan de redécoupage est le suivant :



Deux techniciens œuvrent au quotidien pour le suivi et la coordination des Conseils de quartier :

- Céline Naulibois (Service Vie des quartiers) : coordonnatrice et assistante communication,
- Jean-Paul Rousset (Pôle technique) : l'homme de terrain.

Les Conseils de quartier disposent d'une enveloppe budgétaire annuelle afin de réaliser des projets d'aménagements et d'amélioration dans leur quartier.

Le budget annuel en investissement est de 100 000 € (suivi : Pôle Technique), et celui de fonctionnement équivaut à 10 000 € (suivi : Service Vie des quartiers).

Cela contribue à la participation financière d'animations organisées à l'année (ex : Fête des jardins du dimanche 15 mai, cueillette des œufs de Pâques le 17 avril, animations de décembre 2021, etc), d'aménagements phares comme la place Pitrac, le jardin des senteurs au parc Jean Rameau, les vergers participatifs, l'achat de radars pédagogiques. Les services techniques sont dotés de 2 radars de comptage de vitesses destinés à enregistrer ces dernières ainsi que le nombre de véhicules circulant par jour sur différentes voies de circulation durant 1 semaine.

Les Conseils de quartier participent à la vie citoyenne ; ils représentent des lieux de concertation, d'échanges, d'expression et de propositions, comme en témoigne la présidente actuelle du Centre-Ville, Émilie Labrouche. Ils constituent des relais importants entre les habitants et les élus, en faisant remonter les remarques positives et les pistes d'amélioration.

Concernant l'information, il est possible de suivre toute l'actualité de son conseil de quartier, sur le site internet de la ville www.montdemarsan.fr (page dédiée + home page), les réseaux sociaux et notamment Facebook, 1 ou 2 pages dans chaque journal municipal m2.mag (+ dossier spécial dans le n°32 de mi-mai), communiqué de presse pour tous les événements, flyer ou dépliant et supports numériques pour chaque animation, panneaux lumineux et autres supports de communication.

Marie-Christine Bourdieu présente le fonctionnement :

15 personnes dans chaque Conseil de quartier :

- * 11 habitants tirés au sort lors de chaque réunion publique
- * 2 personnalités qualifiées nommées par Monsieur le Maire
- * 2 élus (1 référent et 1 suppléant) ; pour l'îlot 1 : Philippe De Marnix et Gilles Chauvin.

Organisation des réunions :

- une réunion mensuelle avec les 15 membres
- une réunion / mois avec les présidents des Conseils de quartier (point sur l'actualité de la ville, travaux, animations, agenda, etc)
- une assemblée plénière / an avec l'ensemble des conseils de quartier : point sur les activités et travaux d'aménagement. Ex : Présentation de nouveaux services.
- participation aux diverses commissions (« animations », etc).

Monsieur le Maire intervient à son tour, évoquant 3 points :

- les demandes de subventions effectuées (aides de la Région, du Département...)
- les informations sur les travaux
- les problématiques dues aux nuisances. Dans ce cas, il est possible d'organiser une réunion spécifique.

Charles Dayot mentionne le recours au n° vert d' « Allô Mairie » mis en place pour le constat d'anomalies sur le domaine public de la ville : trou dans la chaussée, problème d'éclairage public, feu tricolore en panne, branche d'arbre sur la voie publique...

⇒ à signaler dans les meilleurs délais au 0 800 40 10 40 (appel gratuit).

Marie-Christine Bourdieu procède au tirage au sort, avec l'assistance d'Émilie Labrouche, la plus jeune du public. Les 11 candidats tirés au sort sont :

- **M. Eric JAOUEN**
- **Mme Karima DUBARD-AMODJEE**
- **Mme Catherine LAMBERT**
- **Mme Irina DUPRAT**
- **M Bernard GAÜZERE**
- **Mme Marie-Christine CHAUDAGNE**
- **M. Christian COMETS**
- **Mme Nouha LAAMECH**
- **Mme Fabienne CAZOULAT**
- **M. Rémy LABARBE**
- **M. Philippe PIARRINE.**

Ghislaine Desplas, actuelle présidente du Conseil de quartier des arènes, prend la parole pour évoquer son retour d'expérience. Elle a fait de belles rencontres, travaillé en bonne intelligence avec des interlocuteurs d'autres quartiers sur des projets, relaté des anomalies en réunion des présidents. Elle signale la présence du bureau du Service Vie Locale, où Céline Naulibois est à l'écoute des habitants, de leurs requêtes et peu les conseiller ou les orienter.

Ghislaine retrace la réalisation de la rampe cyclable de l'îlot des arènes (îlot 9), qui représente la 1ère phase d'un projet global. Ces aménagements sont réalisés par étape.

De plus, le projet de l'IUT au Tucot en 2018 s'est avéré fastidieux.

Place à l'intervention de Monsieur Pascal Poulet, délégué à la Cohésion police-population, réserviste depuis 3 ans, qui travaille sur le volet sécurité au quotidien, en lien direct avec la police municipale et la police nationale. Il fait part de la participation citoyenne, initiée en 2019 à Mont de Marsan, Cette démarche génère des solidarités entre les citoyens au sein des quartiers et nécessite une certaine vigilance.

L'idée de ce dispositif est d'avoir un référent sécurité (et non pas un shérif!) dans chacun des 5 îlots montois afin de sensibiliser les habitants à la prévention de la délinquance, à favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité, les élus locaux et la population, à améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions. Pour preuve, des cambrioleurs albanais ont été interpellés au quartier Belle Chaumière, grâce à cette surveillance.

Pascal Poulet informe que des prochaines permanences se tiendront dans un local mis à disposition par la Municipalité, afin de recevoir les administrés, de répondre à leurs doléances, de trouver des solutions aux diverses incivilités.

⇒ Contact de Pascal Poulet :

- téléphone portable pro : 07 87 90 77 42

- adresse mail : sp40-deleguecohesion-mont-de-marsan@interieur.gouv.fr

Gilles Chauvin fait ensuite un appel à volontariat auprès des habitants pour accueillir des jeunes étudiants à Mont de Marsan, même si des projets de résidences pour étudiants voient le jour.

Charles Dayot évoque les divers projets en cours sur l'îlot 1 :

- **îlot Laulom :**
350 questionnaires ont été réalisés. Une équipe d'architectes et de paysagistes travaille sur ce projet d'aménagement en cœur de ville, qui constituera une percée depuis les arènes du Plumaçon jusqu'à la place Pancaut, créant une continuité jusqu'aux berges, incluant des mobilités douces (Voie Verte, Scandibérique). Propositions : végétalisation, culture, jeux pour les enfants (inspiration espagnole).

- **musée Despiou-Wlérick** : voir m2mag n° 31.
- **rue Bosquet** :
le chantier pour la rénovation du CaféMusic' et la création du bassin d'orage a débuté (présence d'une grue sur site) ; rencontre avec les commerces sur le secteur.
- **arènes** :
 - les arènes doivent être optimisées et ne pas être le théâtre d'animations uniquement pour les 5 jours des fêtes de la Madeleine (projets culturels avec Philippe de Marnix).
 - le site côté boulodrome va être aménagé en 2024 : Régie des Fêtes délocalisée, avec WC, salle de réunion, un siège pour la Fédération Française de Course Landaise (qui conserve son local à St-Pierre-du-Mont).
⇒ Voir avec les élues, Nathalie Garcia et Pascale Haurie.
- **Halles** :
trouver une activité hybride au sein de ce bâtiment emblématique.
- **Nouvelles-Galleries** :
 - îlot Cazaillas
 - Galleries : elles ont coûté 500 000 € aux contribuables. 2 problématiques en cours freinent le projet :
 - un recours des hôteliers montois,
 - les Bâtiments de France (ALTAE / Bernadet) qui doivent être en adéquation avec l'ABE (patrimoine) pour déposer un permis de construire ; une veille est assurée par les services de la Ville pour contrôler les 3 maisons
 - le projet « Clairsienne », prévu pour la fin de l'année.

La parole est donnée à l'assistance pour des questions diverses :

- **les archives municipales sont-elles protégées ?**
Oui, mais elles ne sont pas rangées et classées. C'est un travail titanesque de numériser toutes les données. ⇒ Réflexion en cours.
- **quid du Tribunal ?**
Toutes les autorités étaient d'accord pour raser ce bâtiment du XIXème siècle. Cependant, il s'agit d'une propriété du Conseil Départemental des Landes (et façade inscrite aux M.H.). Une discussion a eu lieu avec Xavier Fortinon.
Dans la continuité du cœur de ville, on note aussi la présence de la maison romande rue Maubec, qui pourrait devenir un lieu d'exposition (collection du musée Dubalen), avec son jardin près de la rivière.
- **rue Maubec** :
 - * le petit arceau est en mauvais état ; cette rue qui donne sur la rue Dulamon n'est pas accessible. Problématique : contentieux avec un privé.
 - * mettre une poubelle, car beaucoup de jeunes jettent leurs déchets par terre
 - * nettoyer, en raison des nombreuses déjections canines ou mégots.
- **rue des Arceaux** :
à 2 pas de la Mairie et de la confluence, il existe un patchwork de propriétaires. Une réhabilitation homogène est en effet à prévoir. Une résidence est déjà sortie de terre. A noter : des fouilles sont réalisées lors de travaux (on trouve parfois des trésors cachés et cela peut bloquer le chantier).
Une habitante signale les problématiques :

- au n°1, la gouttière à moitié mur coule sur les passants
 - au n°3, une fenêtre en laine de verre est pourrie (arrière du restaurant « Pitaya »)
- **rue de l'Asile :**
des plots pointus sont dangereux ; un carré d'herbe est un véritable nid à crottes de chiens ; des composteurs installés par le SICTOM du Marsan ne sont pas à leur place.
 - **Pouy :**
 - * rue des palombes : des trous dans la chaussée sont récurrents depuis 30 ans.
 - * n°9 rue des ormes : difficultés de sortir pour une habitante en béquilles.
 - * n°8 rue des ormes :
 - pas de marquage au sol ; dangereux pour les enfants qui vont à l'école
 - terrain en herbe : possibilité de positionner des bancs ou un espace arboré ?
 - * des bus de transport scolaire (entre le groupe scolaire Jean Cassaigne et le Lycée Despiau) transitent 3 x le matin et 3 x l'après-midi, ainsi que des camions de 19 tonnes. Vu que la compétence revient à Mont de Marsan Agglomération en septembre, quelles sont les directives ?
 - **piste cyclable (Voie Verte) :**
peut-on installer des bancs et des poubelles ?
Il s'agit de la compétence du Département des Landes. Il existe une charte.
Jean-Paul Rousset a déjà fait le lien et attend une réponse.
 - **en bas de la Caisse d'Épargne : impasse de la Poste :**
 - * plots ; nettoyage du fonds de l'impasse
 - * inquiétude concernant l'affluence lors des fêtes de la Madeleine : on ne ferme pas l'impasse pour des raisons de sécurité et le nettoyage avec des produits se fait assez rapidement.
 - **parvis de l'église de la Madeleine :**
 - * saletés, à cause des pigeons notamment
 - ⇒ un pigeonnier va être installé prochainement au parc Jean Rameau afin d'éloigner les populations de pigeons du centre-ville
 - * les dalles sont descellées au niveau de la rampe d'accès pour handicapés.
 - **la pharmacie à côté du pont Gisèle Halimi :**
le bâtiment a été donné à l'évêché. L'immeuble commerçant présente des avantages avec sa vue sur la rivière, mais des gros travaux restent à prévoir ; demandes de subventions.
 - **passerelle du Musée Despiau-Wlérick :**
présence de tags et dangerosité : à changer en 2022-2023.
 - **avenue Clémenceau : (vers la charcuterie Goubie)**
problèmes de stationnement, de circulation (dans les 2 sens et vélos) : îlots hachurés à voir.
 - **impasse Roger Vallois :**
rajouter des plots (restaurant) et stop enlevé au niveau de « Portes et fenêtres ».

A l'issue de la réunion publique, un pot convivial est servi pour tous les participants, permettant d'échanger ensemble.

Fin de la réunion : 20h30.